

## 8<sup>e</sup> édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones

Coopération

Paris, France

3 au 7 novembre 2025

### Délégation québécoise

- M<sup>me</sup> Nancy Guillemette (Roberval)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

### Contexte

L'Atelier mise sur l'optimisation des aptitudes individuelles des femmes parlementaires et l'acquisition des compétences dans la défense des droits des femmes. Le programme comporte des présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement.

Initiative de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), l'Atelier est développé en partenariat avec l'École nationale de l'administration publique (ÉNAP).

La première édition s'est tenue en mars 2017 à Québec. Il s'agit de la 8<sup>e</sup> édition. Des dizaines d'élues provenant de parlements à travers toute la francophonie ont déjà participé à ce programme, qui bénéficie du soutien financier de l'APF, de l'OIF, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada pour la prise en charge des frais d'organisation et de participation.

## Objectifs et résultats

Permettre aux parlementaires de réfléchir sur le leadership et les outiller afin de renforcer leur leadership.


- Des représentants des partenaires financiers ont pris part à la séance d'ouverture, soit la Délégation générale du Québec à Paris, l'Ambassade du Canada à Paris, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie. Leurs prises de parole ont porté sur la place des femmes en politique et sur leur importance en tant qu'agentes de changement, tout particulièrement en cette période de recul des droits des femmes.
- La première journée de l'atelier a été animée par la professeure Natalie Rinfret sur le thème du leadership transformationnel. Elle a présenté les principales théories sur le leadership et les participantes ont échangé sur leur vision respective de celui-ci. La théorie du leadership transformationnel a été étudiée. Il s'agit d'une approche qui met l'accent sur la relation qui unit une leader à ses collaborateurs, qui enclenche un processus de transformation et propose une vision motivante. Les participantes ont également beaucoup discuté des différences de traitement entre les leaders féminines et les leaders masculins.

Explorer le concept d'intelligence émotionnelle et renforcer les capacités des participantes à comprendre et maîtriser leurs émotions ainsi que leur gestion du stress.

- Les objectifs de la séance sur l'intelligence émotionnelle étaient de prendre connaissance des dimensions reliées à ce concept et de sa valeur comme outil pour mobiliser ses équipes et commettants, l'objectif étant ultimement d'augmenter l'impact de son leadership.
- Le concept d'intelligence émotionnelle est la capacité de réguler et de maîtriser ses propres sentiments et ceux des autres et d'utiliser ces sentiments pour guider nos pensées et nos actes. La professeure Rinfret a présenté les caractéristiques perçues d'un individu dans un rôle de pouvoir en fonction de qui exerce ce rôle (homme ou femme). Les participantes ont ensuite discuté de ces différences de perception.

Donner des outils aux participantes afin de mieux maîtriser leur communication politique.

- L'experte française en prise de parole en public, Madame Martine Guillaud, a donné une formation sur ce sujet afin d'améliorer l'éloquence, la posture et l'assertivité. Les parlementaires ont appris différentes techniques de respiration, de posture, de prononciation et de respiration afin de contrôler leur voix et leur posture. Elles ont effectué des exercices de discours et reçu des commentaires individuels afin de travailler sur les éléments qu'elles souhaitent améliorer.

- 
- Lors de la deuxième journée de formation avec M<sup>me</sup> Guillaud, les élues ont effectué une pratique pour la prise de parole devant les médias. Par la suite, les participantes ont présenté un projet qu'elles souhaitent réaliser dans leur carrière politique. Les deux formatrices ont apporté des commentaires constructifs, tant sur la manière de livrer leur message que sur le contenu présenté afin de maximiser leur impact.

Comprendre le fonctionnement de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale française et échanger sur des thématiques liées à l'égalité femmes-hommes dans chacun des États dont proviennent les participantes.

- La présidente de la délégation, Madame Véronique Riotton, a dirigé cette rencontre. Elle était accompagnée de trois autres collègues membres. Elles ont expliqué que la délégation n'est pas une commission permanente mais plutôt un espace de travail trans-partisan. Elle est composée de 36 députés issus de tous les groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale française. Elle a pour mission d'informer les parlementaires des conséquences sur les droits des femmes et sur l'égalité des politiques adoptées par le gouvernement et s'assurer le suivi de la mise en œuvre des lois dans ce domaine. Cette délégation peut aussi se saisir de toute problématique entrant dans le champ de ses compétences. Elle produit des rapports d'information publics à propos de ses travaux. Parmi les réalisations récentes, la délégation a œuvré afin que l'interruption volontaire de grossesse soit intégrée à la Constitution en 2024, au même titre que la notion de consentement, qui a été ajoutée dans la définition pénale du viol en novembre 2025.
- Les participantes ont échangé sur plusieurs problématiques auxquelles font face les femmes en politique ou dans d'autres aspects du quotidien. Entre autres, elles ont discuté des quotas pour les femmes en politique, de l'équité salariale ainsi que de la violence et le harcèlement en ligne. À propos de ce dernier élément, la parlementaire belge a présenté brièvement leur nouvelle loi qui permet d'identifier les perpétrateurs de harcèlement et de retirer des contenus diffamatoires ou violents. La présidente de la délégation, M<sup>me</sup> Riotton, a mentionné qu'un projet pilote à cet effet était présentement à l'essai.

Favoriser le réseautage entre femmes parlementaires francophones.

- Des parlementaires issues de quinze parlements ont pris part à l'atelier. Les échanges pendant les séances et lors de moments informels ont permis de créer des liens entre elles. Un groupe d'échange WhatsApp a été créé afin de leur permettre de maintenir le contact.

Faire connaître la réalité des femmes parlementaires dans l'espace francophone.

- La députée québécoise a accordé une entrevue radiophonique à une journaliste de RFI. Elle a pu y expliquer comment, malgré certaines différences, les femmes élues de partout vivent des problématiques similaires. L'atelier a justement permis aux parlementaires d'échanger sur plusieurs de ces enjeux et de créer une solidarité entre les participantes. Elles ont notamment échangé sur les enjeux de cyberharcèlement, de violence envers les femmes dans les parlements et des impacts de l'engagement politique sur les familles des élues.

## Statistiques



## Suivi

La 9<sup>e</sup> édition de l'atelier se tiendra possiblement en 2026 au parlement de Monaco.

## Dépenses

<b>Nancy Guillemette (Roberval)</b>	
Transport	2 323,39 \$
Repas	787,35 \$
Hébergement	2 122,54 \$
Divers	484,92 \$
<b>Sous-total</b>	<b>5 718,20 \$</b>

<b>Conseillère en relations interparlementaires et internationales</b>	
Transport	2 311,77 \$
Repas	768,97 \$
Hébergement	1 957,44 \$
Divers	484,92 \$
<b>Sous-total</b>	<b>5 523,10 \$</b>

<b>Sous-totaux globaux</b>	
Transport	4 635 \$
Repas*	6 205 \$
Hébergement	4 080 \$
Divers	970 \$
<b>TOTAL</b>	<b>15 890 \$</b>

\* Inclus un montant de 4 648 \$ pour un repas officiel offert par l'ANQ à l'ensemble des participantes.